



Funcosil SN

Imprégnation hydrophobe incolore à base de silanes/siloxanes spécialement conçue pour les matériaux de construction et les raccords sensibles aux solvants

Disponibilité		
Nbre / palette	84	24
Taille / Quantité	5 l	30 l
Conditionnement	Bidon métal	Bidon métal
Emballage / Code	05	30
Art. n°		
0604	■	■

Consommation



Brique silico-calcaire lisse: au moins 0,5 l/m²
 Brique silico-calcaire rugueuse: au moins 0,7 l/m²
 Fibre-ciment : au moins 0,3 l/m²
 Maçonnerie en briques (à micro-pores): au moins 0,8 l/m²
 Crépi : au moins 0,5 l/m²
 Crépi d'isolation thermique : au moins 0,6 l/m²
 Béton cellulaire: au moins 1,0 l/m²
 Béton léger: au moins 1,0 l/m²
 Le besoin en agent d'imprégnation doit être déterminé sur une surface d'échantillon suffisamment grande (1-2 m²).

Domaines d'utilisation



- Protège les façades contre la pluie battante
- Réduction de la tendance aux salissures et au verdissement
- Matériaux de construction poreux et minéraux comme briques, sable calcaire, plâtres minéraux
- Pour les composants adjacents ou contenus sensibles aux solvants tels que le polystyrène (systèmes d'isolation à noyau ou systèmes d'isolation thermique complets) ou le bitume.

Propriétés



- Améliore la résistance au gel/ au dégel
- Très hydrophobe
- Perméable à la diffusion de vapeur d'eau
- Bonne pénétration
- Résistant aux rayons UV
- Résistant aux alcalis
- Excellent effet à long terme
- Compatible avec les matériaux de construction sensibles aux solvants tels que le polystyrène ou le bitume
- Réduit la perte énergétique

Données techniques

Support	isopropanol anhydre
Densité (20°C)	env. 0,80
Temps d'écoulement (s) dans un gobelet DIN 2	51
Matière active	Silane/siloxane
Teneur en matières actives % en masse	env. 7
Point d'éclair	< 21
Odeur	alcoolisé
Aspect	incolore, liquide

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Certificats

➤ [Gutachten](#)

Produits complémentaires

➤ [BFA* \(0673\)](#)

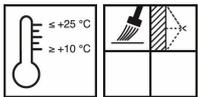


* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

- Exigences concernant le support
Le support doit être propre, sec et sans poussière.
- Traitement préliminaire
Les défauts de construction tels que fissures, joints fissurés, connexions défectueuses, remontées et humidité hygroscopique doivent être éliminés au préalable.
Le nettoyage nécessaire ne devra pas être agressif: aspersion d'eau chaude ou froide, ou nettoyage à la vapeur. Dans le cas de salissures récalcitrantes, utiliser le procédé Rotec 25 l (5235) ou les produits nettoyeurs Remmers [p. ex. Décrassant (0671), Nettoyant Clean FP (0666), Clean AC (0672) ou Combi WR (0675)].

Mise en œuvre



- Conditions de mise en œuvre
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +10 °C à max. +25 °C.

Appliquer le produit d'imprégnation sans pression par le procédé de noyage (éviter la nébulisation) de telle façon qu'il coule un film de liquide de 30-50 cm sur le long du support.
Inondez de haut en bas par sections et retravaillez immédiatement avec une brosse de surface.
Répéter plusieurs fois l'opération (au moins 2 fois) frais sur frais jusqu'à il n'y a plus d'absorption du produit d'imprégnation.
Toujours utiliser un pinceau bien imbibé sur les surfaces qui ne permettent pas l'application par pulvérisation.

Informations de mise en œuvre

Prendre les dispositions adaptées pour protéger les matériaux et éléments de construction ne devant pas entrer en contact avec le produit.
Protéger les surfaces fraîchement traitées de la pluie battante, du vent, des rayons du soleil et de la formation d'eau de condensation.
Enlever l'excès de produit d'imprégnation dans l'heure qui suit avec le Diluant V 101.

Important

Tout écart par rapport aux réglementations en vigueur doit faire l'objet d'un accord spécifique.
Pour la planification / l'exécution, observer les certificats d'essais disponibles.
La condition préalable à un effet d'imprégnation optimal est l'absorption de l'agent d'imprégnation ; celle-ci dépend du volume des pores et de la teneur en humidité du matériau de construction.
S'il y a présence de sels nocifs pour les matériaux de construction, procéder à une analyse quantitative des sels nocifs.
Des concentrations élevées de sels nocifs peuvent entraîner de graves dommages structurels qui ne peuvent être évités par l'imprégnation.
Il faut veiller à ce que l'eau ne puisse pas pénétrer derrière la zone hydrophobe.
Test d'efficacité :
L'absorption d'eau des matériaux de construction minéraux peut être déterminée à l'aide du tube d'essai Funcosil selon le Prof. Karsten (Kit d'essai de façade Funcosil, Art. No. 4954).
Tester l'efficacité 6 semaines après l'application au plus tôt.
Un test d'efficacité est requis sur les pierres naturelles carbonatées.
Toujours réaliser une/des surface(s) test(s)!

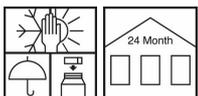
Outillage / Nettoyage des outils



Tous engins de manutention ou pulvérisateurs à basse pression résistants aux solvants, pompes de liquide, pinceau et rouleau en laine d'agneau

Les outils doivent être propres et secs.
Après utilisation et avant des interruptions de travail prolongées, nettoyer l'équipement avec le diluant V 101.

Stockage / Tenue en stock



Minimum 24 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.
Utiliser les emballages entamés aussi rapidement que possible.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Equipement de protection individuelle

Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à combinaison minimum A/P2 et de lunettes de protection est nécessaire. Porter des gants et des vêtements de protection adaptés.

Elimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.



Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.